

# LA GENESE DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

par  
H. ISNARD

## I. — ECOLOGIE ET GEOGRAPHIE

Faute d'avoir défini sans ambiguïté l'objet de ses recherches et pour s'être imprudemment dispersée dans toutes les directions, la géographie a non seulement perdu toute crédibilité, mais elle est aussi menacée dans son existence même : beaucoup souhaitent la voir s'absorber dans une discipline aujourd'hui à la mode : l'écologie.

Après tout, si l'écologie est bien la science des systèmes biologiques nés des interrelations des êtres vivants et de leur milieu, l'homme, en tant qu'être vivant, relève bien de l'écologie et cela à plus d'un titre : nous ne nierons donc pas la réalité d'une écologie humaine.

Cette écologie humaine a son propre champ d'observation : c'est ce qu'avait fort bien pressenti Max Sorre en rédigeant, il y a trente ans, ses « Fondements biologiques de la géographie humaine » dont se sont inspiré de bons travaux. La dernière recherche en date est celle de Henri Picheral qui porte le titre significatif de Géographie médicale du Midi de la France (1).

D'autre part, il est évident que l'action humaine, s'exerçant sur l'environnement, ne manque pas d'y provoquer de profondes altérations telles que la dégradation non seulement des systèmes biologiques, mais aussi des constituants du milieu physique : sol, climat... La civilisation industrielle a aggravé la menace que les nuisances et les pollutions font peser sur la vie de la planète (2).



- 
- (1) Imprimerie du « Paysan du Midi ». Montpellier, 1976.
  - (2) Pollutions et nuisances d'origine industrielle et urbaine dans l'aire métropolitaine marseillaise. Thèse manuscrite de doctorat ès-Lettres soutenue par René Perrin. Université de Nice, 1976.

La cause est entendue : le géographe a son mot à dire dans l'étude des problèmes d'écologie humaine, à condition toutefois qu'il se donne la formation scientifique adéquate, car le domaine spécifique de sa discipline, celui qui lui appartient sans réserve et que ne lui conteste aucune autre discipline, n'est pas là : il réside dans l'étude de l'organisation de l'espace par les sociétés humaines.

Et cet espace de la géographie diffère par toutes ses caractéristiques de l'espace de l'écologie. L'espace écologique composé d'un biotope (facteurs de l'environnement) et d'une biocénose (association d'êtres vivants) en interaction, est un écosystème qui porte en lui son projet qu'« aucune intelligence n'a conçu, qu'aucune volonté n'a choisi » : celui d'être et de persévérer dans l'être, grâce à une logique interne, à une dynamique d'auto-régulation qui tend au maintien d'un équilibre homéostatique.

Ainsi structuré, l'écosystème acquiert une individualité durable tant qu'une agression extérieure ne vient pas porter atteinte à l'un de ses éléments constitutifs : telle se présente, par exemple, la forêt tropicale dont l'organisation résultant d'un complexe d'interactions biochimiques entre ses différents composants, nous échappe en grande partie.

Tout autre est l'espace géographique. Il est création de l'homme ou plus exactement de la société humaine qui construit son habitat : si l'espace écologique résulte d'une adaptation biologique qui se réalise au cours de mutations conduites par le hasard, l'espace géographique est le produit de la société capable d'assurer sa pérennité non pas en s'adaptant biologiquement à son environnement, mais en l'adaptant au projet qu'elle a résolument élaboré.

La société consciente et active sait le but qu'elle poursuit. Armée d'intelligence, elle invente des solutions en réponse aux contraintes écologiques. Elle exerce son pouvoir de construction sur les données du milieu naturel qu'elle transforme pour les plier à son usage jusqu'à créer artificiellement des éléments nouveaux : l'agriculture se crée son sol, ses variétés de plantes et d'animaux.

Comme il y va de sa survie, la société mobilise tous ses moyens d'action dans l'organisation de son milieu : elle y applique la force de travail des hommes, l'efficacité des techniques et des instruments qu'elle peut mettre au point, le soutien des croyances à travers lesquelles elle appréhende la réalité extérieure. Elle est tout entière projetée dans sa création qu'elle façonne à son image. A qui sait le lire, l'espace géographique est riche d'informations sur la société qui l'habite : son projet, ses espérances, ses structures, ses moyens d'action, en un mot sur toute sa culture. Il constitue un précieux sémantide, au sens que Jacques Ruffié (3) donne à ce terme pour désigner « un substrat matériel porteur d'une signification ». C'est pourquoi on sera d'accord avec Fernand

---

(3) De la biologie à la culture, p. 350. Flammarion, 1976.

Braudel (4) quand il écrit : « la géographie me semble, dans sa plénitude, l'étude spatiale de la société ou, pour aller jusqu'au bout de ma pensée, l'étude de la société par l'espace ».

D'autant plus, peut-on ajouter, que l'espace géographique fait partie de la culture d'un peuple et comme tel, il contribue à socialiser l'homme, à l'intégrer dans son environnement. Il l'isole de l'extérieur, l'enferme dans une organisation strictement conçue pour l'exercice d'une fonction : il le piège dans un comportement déterminé. Ce faisant, il maintient la société dans la direction qu'elle s'est fixée.

C'est donc sur la destructuration écologique que naît l'espace géographique : à l'écosystème succède une nouvelle organisation sortie de toutes pièces de la volonté humaine. Dans quelle mesure celle-ci a-t-elle pu assembler les différents composants de sa création en un tout fonctionnel capable de résister au désordre entropique qui le guette ? En d'autres termes, dans quelle mesure l'espace géographique constitue-t-il un géosystème ?

Certes, un minimum de cohérence est nécessaire entre les éléments constitutifs de l'espace géographique pour qu'il puisse réaliser le projet fixé par la société : toute incompatibilité entre eux paralyserait l'ensemble. Il appartient au géographe d'analyser les mécanismes de cette cohérence, d'en mesurer l'efficacité, mais aussi les limites.

Nombreuses sont les civilisations qui ont su maintenir un équilibre socio-spatial pendant des siècles, voire des millénaires. D'autres, au contraire, ont succombé à la dégradation de leur environnement. Le plus souvent, la société doit périodiquement intervenir pour remédier au désordre, empêcher la paralysie sans être toujours capable de prévenir les crises dysfonctionnelles qui risquent de mettre en cause son existence : ne constate-t-on pas aujourd'hui la faillite des grandes villes dont l'encombrement est tel qu'elles ne peuvent plus jouer leur rôle ? La ville secrète ce qui la nie sans pouvoir réagir. Que dire de la circulation routière pratiquement interrompue par l'engorgement à certaines heures, à certaines saisons ? Plus grave encore est la rupture d'équilibre entre la population et son espace : dans les pays industrialisés, la baisse de la natalité contraint de faire appel à de la main-d'œuvre immigrée que leur fournissent les pays sous-développés paralysés par leur croissance démographique excessive. Dans le couple population-environnement qui n'est plus régulé, chaque terme évolue indépendamment l'un de l'autre : la population mondiale croît tandis que l'environnement s'épuise et se dégrade.

Avec l'intégration des sociétés dans un ensemble mondial de plus en plus complexe, il est nécessaire de passer à des niveaux supérieurs d'organisation spatiale. Mais l'homme n'a pas la maîtrise de ces processus : s'il a réalisé des

---

(4) *Ecrits sur l'histoire*. Flammarion, 1969, p. 172.

progrès décisifs dans la connaissance du monde physique, il ignore encore les lois qui régissent le monde vivant. La science écologique qui n'en est qu'à ses débuts, ne permet pas de construire des mécanismes doués d'un pouvoir suffisant de régulation.

Bien sûr, l'avenir n'est pas sans espoir : l'approfondissement de la théorie générale des systèmes doit nous permettre de comprendre les phénomènes de rétroaction qui assurent le fonctionnement des ensembles. D'autre part, le retour à la nature de vastes espaces abandonnés par l'emprise humaine procure aux chercheurs de véritables laboratoires d'expérimentation écologique. On commence à voir plus clair dans l'extraordinaire complexité des écosystèmes.

Peut-être n'est-il pas utopique d'imaginer la possibilité pour l'homme de construire un jour des géosystèmes capables, comme les écosystèmes, de se régénérer par des mécanismes de recyclage.

## II. – SOCIÉTÉS ET ESPACES GÉOGRAPHIQUES

Le couplage Société-Espace fait que les deux termes solidaires évoluent simultanément : la transformation de la Société entraîne l'adaptation correspondante de l'Espace.

L'histoire de l'Humanité est celle d'une lente expansion sur la Terre, à partir des foyers où elle est apparue. En même temps, l'extension parallèle de l'espace géographique faisait reculer l'espace écologique proprement dit qui n'occupe plus aujourd'hui que de faibles étendues menacées ; les océans eux-mêmes n'échappent pas aux atteintes de l'action humaine.

L'organisation de l'espace géographique commence humblement au paléolithique quand l'homme vit de chasse, de pêche et de cueillette dans les forêts ou les prairies qui lui procurent sa subsistance. Comme l'animal, il occupe un territoire délimité auquel le groupe familial s'identifie. Dès cette époque, des frontières matérialisées par des repères marquent les discontinuités socio-spatiales. C'est ainsi que vivent toujours les populations pygmées disséminées en clans au cœur des forêts africaines.

Mais l'homme dispose déjà de moyens d'action : les armes de pierre et surtout le feu. Autour de lui, l'espace écologique connaît ses premières atteintes : il n'en résulte pas encore un espace géographique. Il faudra attendre le néolithique et la découverte de l'agriculture et de l'élevage. Le clan se fixe alors dans une clairière défrichée : le site des habitations qui abritent les familles devient le point de référence à partir duquel l'homme appréhende l'espace autour de lui en lui conférant un intérêt qui décroît avec l'éloignement. Ainsi s'ordonne à partir du village « un système concentrique de

coquilles» (5) emboîtées et de moins en moins importantes. La forêt qui ferme l'horizon constitue une brusque rupture entre l'en-deçà vécu et l'au-delà hostile.

Cette disposition proxémique répond à des exigences psychologiques de la perception de l'espace chez l'homme : ce qui est proche a plus d'importance pour lui que ce qui est loin. C'est pourquoi, sans être la seule, loin de là, elle présidera souvent à l'organisation des paysages ruraux aux différentes époques et sous toutes les latitudes : aujourd'hui encore, elle est courante dans la savane africaine et dans le monde méditerranéen.

Dans leur évolution des « clans aux empires », puis des empires aux nations, tandis qu'elles groupent des populations de plus en plus denses et que leurs économies se développent dans la complexification jusqu'à l'industrialisation d'aujourd'hui, les sociétés humaines sont conduites à donner à leurs espaces l'organisation correspondant à leurs projets.

C'est à l'intérieur des frontières que cette organisation s'effectue, sous l'autorité de l'Etat : elle a besoin d'une protection contre les interventions étrangères susceptibles de l'entraver. Elle vise à la construction d'un tout spatial fonctionnel, à partir de composants disparates entre lesquels il est nécessaire de susciter des interdépendances.

La création d'un marché national est un puissant stimulant pour les économies régionales qui, non seulement voient s'élargir leurs débouchés, mais qui, désormais libérées de l'obligation de produire tout ce qui est nécessaire à l'existence de leurs populations, peuvent se spécialiser en fonction des avantages propres qu'elles tirent de leur milieu naturel ou de leur milieu socio-culturel.

C'est ainsi que s'organisent des régions industrielles, des régions agricoles, des régions spécialisées dans une activité : la plaine du Bas-Languedoc associait la polyculture du blé, de l'orge, de l'olivier et de la vigne pour la consommation familiale, à l'élevage du ver à soie et du mouton, avant de se consacrer, au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, à la monoculture commerciale de la vigne. La côte méditerranéenne du sud-est de la France a abandonné l'agriculture de subsistance et la pêche pour créer l'infrastructure nécessaire au développement du tourisme.

Dans l'une et l'autre régions, la transformation de l'économie a exigé la mise en place d'une organisation spatiale adéquate et surtout d'un réseau de communication qui permette le transport des marchandises et le déplacement rapide des voyageurs : la spécialisation suppose en effet que des liaisons soient établies entre les régions pour permettre la complémentarité des échanges.

---

(5) Abraham A. Moles et Elisabeth Rohmer — *Psychologie de l'espace*. Castermann, 1972, p. 47.

Il est sans doute superflu de rappeler les avantages de la spécialisation : on insistera ici sur ses inconvénients. Un espace spécialisé est particulièrement sensible aux fluctuations du marché : on sait les difficultés que la mévente des vins et la concurrence étrangère suscitent périodiquement dans le Bas-Languedoc. D'autre part, une spécialisation trop étroite entrave toute évolution : la résistance des structures, le poids des investissements engagés, le refus des habitudes acquises sont autant d'obstacles à l'adoption des innovations qui permettraient de surmonter les crises : le Bas-Languedoc s'oppose de toutes ses forces aux transformations qu'introduirait le développement des cultures irriguées à partir du canal branché sur le Rhône : les superficies que les cultures maraîchères et fruitières ont pu acquérir n'ont en rien entamé la toute-puissance de la monoculture de la vigne.

Il reste cependant que la spécialisation permet aux espaces d'être hautement performants et qu'elle établit entre eux une solidarité, des interdépendances grâce auxquelles se réalise leur intégration en un ensemble cohérent. De sorte qu'à l'intérieur de ses frontières, l'Etat industriel constitue un véritable système spatial.

Incontestablement, cette intégration ne s'effectue pas d'elle-même : elle suppose qu'au préalable, le système politique national intervienne pour promouvoir la coordination des différentes activités régionales.

Il n'en était pas ainsi dans la France du XVII<sup>ème</sup> siècle, où l'absolutisme royal ne s'attaquait pas aux divers obstacles qui limitaient la circulation des marchandises entre les provinces. Cependant, à mesure que s'affermait l'économie de marché, la centralisation des pouvoirs s'étendit du domaine de la politique à celui de l'économie : les barrières intérieures abolies, les régions se spécialisèrent et s'intégrèrent en un système fortement hiérarchisé que traduit la convergence des voies de communication vers Paris. La capitale accapare désormais tous les pouvoirs de décision, tous les moyens d'action : elle constitue un centre dont la domination s'exerce sur une périphérie tenue dans une dépendance asymétrique.

La hiérarchisation de l'espace permet à l'Etat de mieux contrôler l'équilibre de l'ensemble et d'accroître ainsi sa sécurité. Mais ce faisant, elle consolide le statu quo. Une phrase d'Alain Peyrefitte (6) résume l'inconvénient majeur du monocentrisme des sociétés hiérarchiques : « Tout se passe comme si elles avaient neutralisé en elles-mêmes les catalyseurs du développement qui étaient présents avant qu'elles ne se crispent sur elles-mêmes ». Elles s'opposent en effet aux initiatives et aux innovations qui pourraient venir des régions. Frustrées, celles-ci cherchent des compensations dans un retour au passé ou luttent pour arracher au centre le pouvoir de décision qui concerne leurs propres affaires.

---

(6) *Le mal français*. Plon, 1977, p. 196.

A l'opposé, d'autres sociétés se sont historiquement structurées autour de plusieurs centres régionaux qui constituent autant de niveaux d'organisation : ceux-ci s'intègrent en un ensemble national représentant une organisation d'un niveau supérieur. Sa fonction essentielle est non seulement de réaliser la coordination des différents espaces sans les hiérarchiser, mais aussi de stimuler leur liberté d'entreprendre en leur permettant d'exploiter des possibilités que leur association fait apparaître.

Ce polycentrisme intégré caractérise par exemple la République fédérale allemande qui compte plusieurs grands foyers économiques diversifiés polarisant l'espace autour d'eux : ainsi s'est établi un équilibre interrégional dans lequel les disparités sont atténuées.

Cependant, en raison de l'accroissement de leur capacité de production, les grandes entreprises sont aujourd'hui trop à l'étroit à l'intérieur des cadres nationaux : elles cherchent à sortir des frontières nationales et à conquérir des débouchés étrangers. Sous leur pression, des ensembles territoriaux, à l'échelle de puissances comme les USA, l'URSS et la Chine, tendent à se constituer entre pays de taille moyenne : ainsi est née, il y a vingt ans, la Communauté économique européenne, réunissant neuf Etats. Les réseaux de relations que les nouvelles interdépendances et les courants d'échanges mettent en place, rendront nécessaire une réorganisation des espaces : la structure géographique des Etats peut s'en trouver profondément modifiée (7).

Exalté par les possibilités que lui ouvre l'extension des mécanismes du marché à toute une planète composée d'espaces très inégalement développés, le capitalisme vise à intégrer les différentes économies nationales dans un niveau supérieur d'organisation dont il aurait le contrôle. Sa stratégie consiste à opérer une division mondiale du travail entre les pays sous-développés et les pays industrialisés : aux uns, la production des matières premières agricoles ou minières et les industries de main-d'œuvre à bon marché ; aux autres, les industries de haute technologie et les pouvoirs de décision.

L'inégalité des échanges résultant de cette spécialisation économique engendre des interrelations dissymétriques qui déterminent l'organisation hiérarchique de l'espace : à la base, une « périphérie » de pays sous-développés dépendants ; au sommet, des « centres » dominants constitués par les pays industrialisés que couronne le capitalisme américain.

On peut espérer, selon l'heureuse formule de René Dubos (8), la venue d'un ordre mondial qui résulterait de l'intégration des différentes sociétés humaines en une forme supérieure d'unité compatible avec le pluralisme des modes de vie et des idéologies.

(7) Ph. Barret et A. Farhi. — *Eléments pour des « scénarios européens »*, p. 9. *Prospectives*, 1-1973.

(8) *Choisir d'être humain*. Denoël-Gonthier, p. 181-190, 1974.

Certes, nous en sommes loin. En fait, abandonné à sa propre dynamique, le mécanisme de l'économie libérale est créateur de profondes disparités socio-spatiales. C'est le processus qu'a déclenché le développement dans les pays industrialisés : l'accumulation des forces productives dans certaines régions y a entraîné la destruction d'autres régions. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la multiplication des activités, l'urbanisation, l'accroissement des densités dans la Basse-Provence ont eu comme conséquence le dépeuplement de la Haute-Provence par émigration, le recul de l'agriculture et de l'élevage, l'abandon de nombreux villages aujourd'hui en ruines.

Il est vrai que les Etats industrialisés interviennent pour freiner ces chutes dans le sous-développement : la France par exemple met en œuvre une politique d'aménagement du territoire qui vise à atténuer les disparités susceptibles de provoquer de graves tensions intérieures. L'Italie s'efforce de ranimer son Mezzogiorno.

Il en est allé tout autrement de la colonisation. Celle-ci a essentiellement consisté dans la surimposition de l'économie capitaliste sur des sociétés jusque-là préoccupées de maintenir leur système d'existence hérité du passé : l'impact a provoqué la dichotomie de l'espace en un espace colonial et un espace indigène.

L'espace colonial a été aménagé pour servir les intérêts de la colonisation : ses ressources minières ont fourni leurs matières premières aux industries de la métropole et ses meilleures terres ont été consacrées aux cultures d'exportation ; toute une infrastructure de circulation : routes, voies ferrées, installations portuaires, l'a relié aux marchés extérieurs ; la multiplication de l'emploi y a attiré une abondante main-d'œuvre salariée ; le mouvement des affaires y a suscité la naissance et le développement de villes conçues à l'image de celles de l'Europe. Rompant avec les structures de la civilisation traditionnelle, la société indigène s'y est organisée en fonction du rôle des individus dans les processus de la production ; elle a adopté les modes de vie, voire la langue et la religion du colonisateur.

Ainsi détourné du territoire dont il fait géographiquement partie, l'espace colonial est un espace extraverti, intégré au-delà des mers, au système capitaliste ; un espace aliéné qui n'appartient plus à ses habitants. Il est désormais placé sous la dépendance de l'étranger.

L'espace indigène n'est plus un espace traditionnel que sauvegardait le respect des valeurs normatives reçues des ancêtres. La destruction des cadres sociaux et de l'économie d'autoconsommation qu'exigeait la prolétarianisation d'une partie de sa population, lui a infligé un rapide processus de dégradation : la pénétration des échanges monétaires introduits par les boutiques a ruiné les artisans de ses villages ; l'émigration a privé ses communautés de la force de travail des hommes jeunes ; l'irruption des idées et des produits nouveaux a discrédité le pouvoir des traditions et l'autorité des anciens ; il a été seulement



réservé à l'espace indigène de contribuer à la subsistance du pays. Dépouillé de toute initiative, de toute autonomie, il recevait les décisions des administrations installées dans les villes coloniales : il était ainsi placé sous l'étroite dépendance d'un autre espace, lui-même dépendant de l'extérieur.

En fait, ce qui définissait l'organisation de l'espace dans une colonie, c'était moins une simple dualité socio-spatiale, que cette hiérarchisation dans la subordination déclenchée comme une réaction en chaîne à partir de la métropole.

L'indépendance politique n'a pas changé grand'chose à cette organisation. Sauf dans les pays qui ont compris qu'une politique de décolonisation consistait non seulement dans la récupération de la liberté d'action vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi dans une restructuration de l'espace, visant à éliminer les disparités mises en place par la dialectique d'approfondissement des différences, inhérentes au système colonial.

Tel est le cas de l'Algérie : la colonisation française s'était portée en force dans les plaines de la zone tellienne groupées autour des villes côtières et plus superficiellement dans les hautes plaines intérieures, abandonnant les montagnes et les steppes à une économie indigène dégradée. L'essor de la production pétrolière devait aggraver ces oppositions régionales, en accumulant l'industrie des hydrocarbures dans les ports.

Dix ans après la proclamation de l'indépendance, les forces vives du pays se concentraient toujours dans trois pôles organisés autour d'Oran-Arzu, d'Alger, d'Annaba-Skikda (9) : ils totalisaient les deux tiers de la population urbaine, 58 % des emplois non agricoles et jouissaient d'un niveau de vie double de la moyenne nationale. Dans les hautes plaines intérieures, les indices de revenu d'emploi correspondaient à cette même moyenne nationale. Quant aux montagnes et aux steppes, c'étaient des régions gravement déshéritées.

De telles disparités régionales risquaient de mettre en cause l'unanimité nationale nécessaire au succès du développement économique et social. L'Etat algérien s'employa à les réduire : le déploiement de l'industrie et l'application de la révolution agraire constituent aujourd'hui les deux axes de sa politique de remodelage de l'ensemble de l'espace algérien.

Grâce à l'implantation de multiples activités industrielles, les villes de l'intérieur comme Tlemcen, Mascara, Médéa, Constantine, Batna... tendent à devenir des centres de diffusion de l'animation dans les campagnes tandis que des mesures de restructuration foncière et d'équipement visent à la modernisation de l'agriculture.

---

(9) Algérie : l'industrialisation contre la montre, p. 34 in *Economia* No.14, juillet 1975.

Politique cohérente qui devrait permettre à l'Algérie de se libérer des contradictions que la colonisation lui avait imposées.

\*  
\* \*

La conclusion sera brève. L'espace géographique naît d'un projet social : il se surimpose à l'espace écologique en l'adaptant à sa fonction ; il reflète dans sa structure le faisceau des rapports qui lient les hommes entre eux. S'il porte en soi une propre raison d'être, il n'est pleinement signifiant que replacé dans le système de relations qui l'intègrent à des niveaux hiérarchisés d'organisation.

H. ISNARD  
Université de Nice.